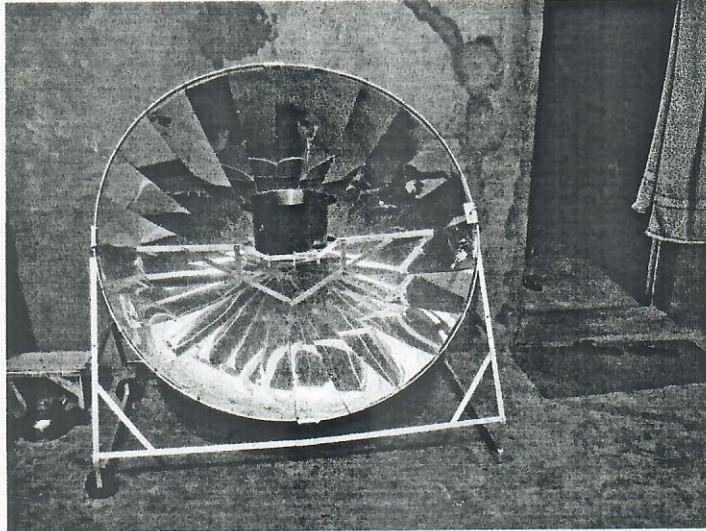


29 JUIL 2011

Labaly



2/8/11



**PROJET D'APPUI A LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIERES DE LA
RESERVE DE BIOSPHERE TRANSFRONTIERE DU DELTA DU FLEUVE SENEGAL**

Labaly Touré, Président, université Gaston Berger de Saint-Louis, BP 234
Tel 77 577 32 08
Fax 33 961 18 84
Email : tourelabaly@yahoo.fr

FICHE RÉSUMÉ- PROJET PMF/FEM

INFORMATIONS GENERALES

Titre du projet :

PROJET D'APPUI A LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIERES DE LA RESERVE DE BIOSPHERE TRANSFRONTIERE DU DELTA DU FLEUVE SENEGAL

Organisation requérante (présentation sommaire) : ECOPROTECT

ECOPROTECT est une association sénégalaise créée le 23 février 1994 (récépissé n°8588/M. INT_DAGAT/DEL/AS du 3 janvier 1996), à l'initiative d'enseignants, d'étudiants et de personnels administratifs et techniques de l'université Gaston Berger de Saint-Louis, en vue de contribuer à la lutte contre les dégradations de l'environnement.

Personne ressource de l'organisation :

Labaly Touré, Président, université Gaston Berger de Saint-Louis, BP 234

Tel 77 577 32 08

Fax 33 961 18 84

Email : tourelabaly@yahoo.fr

PROJET

Domaine(s) focaux du PMF/FEM ciblés(s) :

Biodiversité **Changements climatiques** Eaux internationales Dégradation des terres
 Polluants Organiques Persistants

Programme(s) opérationnel(s) PMF/FEM :

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
13	14	15	Multiple								

Type de projet :

Démonstration Renforcement des capacités Recherche appliquée, analyse de politiques
 Démonstration d'information, communication, sensibilisation

Résumé du projet :

Dans un contexte marqué par les coûts élevés des charges en consommation énergétique qui par ailleurs reste aléatoire surtout pour les ménages en milieu rural on note de plus en plus une augmentation sensible de la demande et de la consommation en charbon de bois ainsi qu'en bois de chauffe. Ce qui contribue à une forte pression sur les ressources ligneuses. La valorisation des énergies renouvelables est une des alternatives pour réduire cette pression et impulser la conservation durable des ressources forestières. C'est pourquoi ECOPROTECT s'engage à mettre en œuvre un « projet d'appui à la gestion durable des ressources forestières de la Réserve de Biosphère Transfrontière du delta du fleuve Sénégal ».

Le projet consiste à faciliter pour les populations vivant dans la réserve l'utilisation de fours solaires acquis à un coût subventionné. Un atelier abritera des activités de montage et de diffusion des fours, d'information et de sensibilisation sur l'énergie solaire, Les fours font l'objet d'un suivi par des étudiants qui évaluent l'impact de l'outil sur la consommation du ménage utilisateur en charbon de bois, bois de chauffe et/ou gaz butane.

FINANCES

BUDGET TOTAL	MONTANT FCFA	POURCENTAGE (%)
Participation d'ECOPROTECT	4 900 000 F Cfa	22%
Financement sollicité du FEM	10 998 000 F Cfa	53%
EG SOLAR	4 375 000 F Cfa	25%
TOTAL	20 273 000 F Cfa	100%

A remplir par la Coordination Nationale du PMF/FEM :

Date de soumission :	
Numéro de projet :	

1. TITRE DU PROJET : PROJET D'APPUI A LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIERES DE LA RESERVE DE BIOSPHERE TRANSFRONTIERE DU DELTA DU FLEUVE SENEGAL

2. CONTEXTE GLOBAL

La région de Saint-Louis s'étend sur 19034 km² répartis entre des terroirs *walo* et *dieri*.

Elle subit depuis quelques décennies des perturbations écologiques et socioéconomiques liées en grande partie aux modifications des données du climat et aux effets des barrages. Les manifestations climatiques ont été marquées par de forts contrastes entre des années largement déficitaires, de durée relativement longue, et des années caractérisées par une nette reprise de l'activité pluviométrique. Ces fluctuations liées aux variations climatiques y font alterner sécheresse et inondations, phénomènes dont les effets affectent la qualité du cadre de vie des populations rurales et urbaines ainsi que leur sécurité.

Dans le *walo* comme dans le *dieri*, une part relativement importante de cette population (26,6% des ménages) vit en dessous du seuil de pauvreté (DSRP Saint-Louis, 2008).

C'est dans ce contexte que, depuis plus d'une décennie le Sénégal appuyé par ses partenaires financiers a mis sur pied un vaste programme de lutte contre la pauvreté. Ce programme scindé en plusieurs sous-programmes (santé, éducation, environnement, etc.) avait pour objet de venir en aide aux couches les plus vulnérables du pays.

Certes les enquêtes sénégalaises sur les priorités de 1992 pour mieux identifier les régions les plus touchées par ce fléau n'avaient pas retenu Saint-Louis parmi les régions éligibles. Pourtant, un bon diagnostic de la situation sociale de la région permettrait une meilleure lisibilité des conditions défavorables dans lesquelles vivent les populations de la région.

Avec une population composée de dont 51% de femmes et 87% de ménages ruraux agricoles, la région de Saint-Louis n'affiche pas encore de bonnes performances malgré ses nombreuses potentialités : l'agriculture y représente un secteur productif important avec plus de 420 ha de terre irrigable.

Selon les informations recueillies au niveau du service régional de la Planification de Saint-Louis, " le PLB est estimé à près de 5% du PNB et 9% de la population nationale, la région est fortement marquée par le fléau de la pauvreté et les dépenses moyennes par personne et par jour ne dépassent pas 224F cfa soit près de ¼ de la moyenne nationale ”.

Le constat des conditions de vie de la population régionale dans un contexte socio – économique marqué par une augmentation notable des charges ménagères liées aux coûts élevés

du gaz butane, de l'électricité entre autres, témoigne de cet état de paupérisation continue des populations.

Avec les difficultés d'accès aux gaz butane surtout en période hivernale, les ménages ruraux exercent une pression importante sur les ressources ligneuses à la quête de bois de chauffe. Ces actions anthropiques pourraient bien avoir, à long terme, des effets sur les fluctuations climatiques qui rendent déjà difficile la maîtrise des calendriers agricoles et amplifient la vulnérabilité de certaines catégories sociales déjà défavorisées par la faiblesse voire la quasi absence de revenus.

S'il est vrai que la préservation et l'amélioration des équilibres écologiques et la conservation durable de la biodiversité constituent un gage pour la survie des populations, au niveau de la région les actions jusqu'ici déployées (reboisement, mise en défens, irrigation, lutte contre l'érosion, les feux de brousse, les pollutions et nuisances sonores) tendant à préserver et à améliorer l'équilibre des écosystèmes, ont enregistré des résultats certes encourageants, mais insuffisants pour éloigner le spectre d'un milieu dénudé et sans ressources. C'est pourquoi dans une perspective de contribution aux renforcements de la préservation de cet équilibre écologique ECOPROTEC entreprend des actions de lutte contre les effets de changements climatiques.

La Réserve de Biosphère Transfrontière (RBT) du delta du fleuve Sénégal a été choisie comme cadre d'intervention du projet d'ECOPROTECT.

3. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE REQUÉRANTE

ECOPROTECT est une association sénégalaise pour la protection de l'environnement. Elle a été créée le 23 février 1994 et dispose d'un récépissé délivré par le Ministère de l'Intérieur. ECOPROTECT rassemble des enseignants, étudiants, personnels administratifs et de service partageant un même idéal, celui de contribuer à la résolution des problèmes environnementaux qui affectent leur milieu. Se faisant, elle inscrit son action dans l'orientation de l'université Gaston Berger qui veut être une université de développement ouverte aux préoccupations des communautés riveraines.

L'association compte 57 membres (37 hommes, 20 femmes). Elle est structurée autour d'un bureau et cinq cellules de travail (reboisement, gestion des déchets, eau-assainissement, vulgarisation, sensibilisation).

ECOPROTECT s'est fixé les objectifs ci-après :

- contribuer à la protection de l'environnement

- mobiliser les communautés de base autour d'activités susceptibles de promouvoir une prise de conscience des problèmes environnementaux et des comportements respectueux des règles de gestion durable des ressources naturelles et du cadre de vie
- construire une base de données sur les études et recherches portant sur les problématiques de l'environnement.

ECOPROTECT compte à son actif de nombreuses actions d'information et de sensibilisation pour une meilleure prise de conscience de la fragilité de notre environnement et de ses écosystèmes, et pour la promotion de stratégies de gestion durable des ressources naturelles. Les actions phares d'ECOPROTECT sont :

- les opérations annuelles de reboisement et embellissement du campus de l'Université de Saint-Louis ;
- l'animation, chaque année, de la journée mondiale de l'environnement (5 juin) à travers une exposition, l'animation de conférences et d'activités de reboisement ;
- les actions de solidarité en direction de victimes de catastrophes (par exemple collecte et distribution de vêtements, de denrées et de matériels scolaires aux populations des villages de Débi et Tiguetta victimes d'un incendie en 2007) ;
- la participation de certains de ses membres aux opérations de décompte des oiseaux au PNOD et sa périphérie ;
- la campagne de sensibilisation en 2000 pour informer sur l'infestation de certains plans d'eau du delta par *Salvinia molesta*, plante envahissante dangereuse dont la présence au Djoudj a été signalée en 1999 par un membre d'Ecoprotect.

4. DOMAINES FOCAL(S) ET PROGRAMME(S) OPERATIONNEL(S) DU FEM CIBLÉ(S)

Le présent projet est à rattacher au domaine focal du PMF/FEM dénommé « changements climatiques ». En effet, la promotion de l'énergie renouvelable contribue en grande partie à la réduction de l'effet de serre.

5. JUSTIFICATION

La région de Saint – Louis dispose d'un massif forestier non moins important avec 39 forêts classées et un parc forestier qui occupent une superficie de 650 773, 87 ha, soit un taux de classement de 34,7 % (PRDI Saint louis Diagnostic Tome 1).

Cependant, la non matérialisation des limites de la plupart des forêts classées et réserves et l'insuffisance des moyens de surveillance, font que celles-ci sont largement entamées par des défrichements et l'exploitation frauduleuse.

Les ressources végétales subissent de fortes pressions d'ordre climatique mais aussi anthropique avec pour conséquence la destruction des écosystèmes et de la biodiversité. Les différentes formes de pressions anthropiques exercées sur les ressources forestières sont pour l'essentiel liées à la consommation de ressources énergétiques.

En effet, sur le plan de la couverture en électricité, toutes les communes et quelques gros villages disposent de l'électricité. Au total cinquante cinq (5) localités sont électrifiées.

Malgré ces efforts, la couverture de la région en énergie électrique est encore faible. Plusieurs gros villages du Walo et du Diéri, ainsi que les zones périphériques des chefs lieux départementaux sont souvent faiblement électrifié.

Les types de ressources énergétiques utilisées en dehors de l'électricité surtout pour les besoins culinaires sont le charbon, le Gaz butane et le bois de chauffes en milieu rural.

L'énergie solaire qui ne sert actuellement que pour l'éclairage domestique est modestement utilisée par quelques particuliers surtout dans les familles d'émigrés, alors qu'elle pourrait constituer une alternative certaine à l'énergie électrique sous condition de réduction du coût des équipements.

Ainsi dans ce contexte où, les coûts élevés du gaz butane et du charbon ainsi que de l'électricité marqués de surcroît par des fluctuations contribuent à crever d'avantage les maigres revenus des ménages, l'énergie solaire pourrait être une alternative salubre à la fois sur le plan économique et environnemental. Elle pourrait alléger l'impact du coût du gaz butane sur les revenus des ménages, réduire la pression sur les ressources ligneuses et atténuer les effets du changement climatique.

C'est pourquoi l'association ECOPROTECT s'est engagée avec ses partenaires allemands à mettre en place un programme de promotion de fours solaires dans la région de Saint –Louis. Ce projet sera implanté au niveau de l'Université Gaston Berger de Saint – Louis ; la zone d'intervention est la Réserve de Biosphère Transfrontière (RBT) du delta du fleuve Sénégal. La RBT couvre un espace qui possédait une grande richesse en biodiversité. Mais les transformations qui ont affecté le delta au cours de ces dernières décennies et qui ont largement

érodé la biodiversité sont liées aux actions anthropiques et aux changements climatiques. Au regard de cette situation, le présent projet cible principalement les communautés rurales de Diama, Gandon, Gandiol, Ndiabène et les villes de Saint-Louis, Richard-Toll, Ross-Béthio et Rosso Sénégal.

L'utilisation d'une technologie simple comme celle du four solaire, présente de multiples avantages que nous nous permettons de rappeler brièvement ci-après :

- La première fonction du four solaire est « naturellement » de permettre la cuisson des aliments sans autre apport d'énergie que le soleil (richesse naturelle inépuisable). Il permet également de chauffer l'eau à 72° et fournit ainsi de l'eau potable, ce qui représente un intérêt considérable en Afrique, où l'eau est à la fois un symbole de vie (élément indispensable) et un symbole de mort (vecteur de propagation des maladies...).

- Mais le four solaire présente bien d'autres avantages :
 - Pour la santé : Evite les maladies des yeux et des poumons (fumées) ou du dos (portage du bois), supprime les diarrhées (pasteurisation de l'eau), garde les vitamines des aliments.
 - Pour l'environnement : réduit le déboisement et l'érosion des sols, **diminue « l'effet de serre »**, garde la biomasse, l'herbe et la « bouse » utilisables en tant qu'engrais naturels pour enrichir le sol.
 - Pour l'économie : réduit de 90% les dépenses de « combustibles » des ménages (bois, charbon de bois, gaz, pétrole), crée de l'emploi local pour la fabrication des fours solaires.
 - Pour la liberté et la famille : libère les femmes et les enfants du temps important et pénible passé à la « corvée de bois », ce temps devenant disponible pour l'éducation, la formation, les soins à la famille...

6. OBJECTIFS DU PROJET

Objectif global : contribuer à la conservation de la biodiversité dans la RBT du delta du fleuve Sénégal

OS1 : Promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire comme source d'énergie domestique ;

Résultat 1 : Les populations sont sensibilisées et participent à la vulgarisation de l'énergie solaire.

Activité 1 : Organisations de séances de causeries, Projections de films et forum

La réalisation des activités d'information, Education et communication contribuent à la prise de conscience des ménages sur la pression exercée sur les ressources ligneuses et leurs effets sur le changement climatique contribuant ainsi à la promotion de l'utilisation de l'énergie solaire.

OS2 : Maîtriser les dépenses de consommation énergétiques des ménages

Résultat 2 : La dépendance des ménages vis-à-vis du gaz butane et du charbon de bois est réduite.

Activité 2. Démonstration culinaire dans les villages

Activité 3 : Ventes de fours solaires aux ménages à revenus faibles

La maîtrise des dépenses de consommations énergétiques des ménages passe par la réduction de leurs dépendances vis-à-vis du gaz butane et du charbon de bois par des activités de démonstration culinaire et l'acquisition et l'utilisation de fours solaires par les ménages.

OS3 : Réduire la consommation d'énergie tirée du bois et du charbon bois ainsi que la pression sur les ressources ligneuses

Résultat 3 : Les acteurs des OCB sont formés pour le développement de l'énergie solaire ;

Activités 6 : Construction d'un atelier de montage de fours solaire

Activité 7 : Formation des acteurs des organisations Communautaires de Bases (OCB) intervenant dans le secteur de l'environnement.

La formation d'acteurs locaux dans les techniques de montage des fours solaires ainsi que la mise en place d'un atelier de montages de fours solaires participent aux développements des unités de montages de fours solaires, contribuent à l'utilisation massive de fours par les populations et réduisant par delà la consommation de l'énergie liée aux bois.

7. RÉSULTATS ET ACTIVITÉS

OS1. R1 : *Les populations sont sensibilisées et participent à la vulgarisation de l'énergie solaire.*

Activité 1.1 : *Organisations de séances de causeries, Projections de films et Forums*

L'activité information, éducation et communication du projet est un aspect qui va participer à mobiliser les populations pour une vulgarisation des fours solaires et à mieux les impliquer à tous les niveaux (appréciation, analyse et action). Les activités seront accès sur l'organisation de séances de causeries dans les zones périphériques de la RBT

Ces séances seront complétées par des projections de films sur les effets du changement climatique, les causes ainsi que les conséquences qui en découlent. Des activités de plaidoyers avec l'organisation de forums où leaders d'opinion, autorités et acteurs du développement locale pourront se rencontrer échanger en perspectives de renforcement de l'action de préservation contre les effets du changement climatique.

Au total 6 séances de causeries, 6 projections de films sur l'énergie solaires, les conséquences de la dégradation des espèces ligneuses ainsi que 1 forum sur les changements climatiques observés au niveau de la RBT ou sur la conservation des ressources naturelles à travers les énergies renouvelables seront effectués. Ces séances seront organisées par les OCB partenaires des localités ciblées par le projet dans les communautés rurales de DIAMA, NDIABENE GANDIOLE et dans la commune de Saint – Louis. Les OCB partenaires sont : GIE Takku Ligeey de Mouit (CR Ndiabene Gandiole), GIE DIADIEM III (CR DIAMA) et Association SOUKHALI SOUNOU CITE (commune de St – Louis). Ces OCB choisiront 2 villages ou quartiers pour leur intervention.

Ces activités d'informations, éducations et communication vont contribuer à lever les barrières culturelles et permettre aux ménages de s'approprier et de vulgariser les fours solaires.

OS2. R2 : La dépendance des ménages vis-à-vis du gaz butane et du charbon de bois est réduite.

Activité 2.2. Démonstration culinaire dans les villages

Si les avantages de la cuisson solaire sont donc nombreux et incontestables par rapport aux méthodes traditionnelles de cuisson des aliments en Afrique, il existe pourtant des réticences, et parfois même de véritables « freins culturels » à l'utilisation de l'énergie solaire. Pour lever ces contraintes, il s'agira d'effectuer des séances de démonstration culinaire dans la périphérie de la ville de Saint – Louis ainsi que dans les communautés rurales de Diama, Gandon et Ndiabéne Gandiol. Au total 24 séances de démonstration culinaire à partir de fours solaires seront réalisées. Elles vont inciter les ménages à acquérir les fours culinaires qui seront mis à leur disposition à moindre coût réduisant ainsi leur niveau de dépendances vis-à-vis du gaz butane et du charbon de bois.

Activité 3.2 : Ventes de fours solaires aux ménages à revenus faibles

Exécutée concomitamment avec l'action de démonstration à la cuisson solaire, la vente de fours solaires est le processus ultime de cession aux ménages d'unités solaires. Les fours seront contre

cédés aux ménages à des prix accessibles. Il sera suivi d'un travail de formation à l'utilisation, l'entretien des cuisinières solaires. L'acquisition par les ménages de fours solaires réduirait ainsi leurs dépendances vis-à-vis du gaz butanes. L'atelier aura une capacité de montage de 30 unités par mois. La vente sera promotionnelle, les ménages acquéreurs vont bénéficier d'une assistance pour la mise en œuvre d'AGR identifié avec l'appui de ECOPROTECT à travers un fond d'appui à l'Environnement et au Développement (FAED) mis en place. Les ouvriers formés et désireux d'un appui pourront en bénéficier également.

OS3. R3 : Les Organisations Communautaires de Bases (OCB) sont formés pour le vulgarisation de l'énergie solaire ;

Activités 4.3 : Construction d'un atelier de montage de fours solaires

Le développement et la vulgarisation de fours solaires passe nécessairement par l'implantation d'un atelier de montage des fours solaires. Cet atelier sera construit au niveau de l'université Gaston Berger de Saint – Louis sur un site du Domaine d'Initiative et d'Innovation Economique (DIIE) créé par le Recteur. Le complexe sera constitué de magasin de stockage de matériel, outillages pour le montage de fours, d'une salle de menuiserie et d'une salle à usage multiforme sensibilisation, réunions où formation. Cette unité va accueillir les matériels et pièces détachés des fours solaires acquis à travers nos partenaires allemands.

Activité 5.3 : Formation des acteurs du secteur informels

La formation d'acteurs locaux dans les techniques de montage des fours solaires participent aux développements des unités de montages de fours solaires. Les acteurs du secteur informel (menuisiers et autres). Les éléments et pièces détachées des fours seront acquis à travers nos partenaires allemands et seront stockés au niveau de l'atelier. Diverses activités de formation sur les techniques d'entretien des cuisinières seront initiées. Ces formations serviront aux acteurs impliqués de faire le suivi en cas de besoins des unités acquises par les ménages.

Activité 6.3 : Composante institutionnelle pour le suivi du projet

La pérennisation des activités du projet passe par la manière dont le projet sera géré par les promoteurs. Diverses actions de suivi qui seront assurées par les étudiants permettra de disposer d'éléments de connaissance sur l'appropriation de l'outil par les ménages, les modalités de son

utilisation, son degré d'acceptabilité, autrement dit toutes les informations pour nous instruire sur l'avenir de cette technologie au Sénégal.

Les différentes parties prenantes aux projets bénéficiaires directs et finals se chargeront d'évaluer le projet dans ces différentes composantes suivant un échéancier défini par la planification préétablie.

8. PLAN D'ÉVALUATION ET DE DURABILITÉ DU PROJET

Les domaines de la promotion des énergies renouvelables sont particulièrement difficiles à mettre en œuvre du fait des freins culturels qui peuvent limiter l'utilisation des fours solaires pour la cuisson. Mais l'intérêt que les populations devront tirer de l'activité en termes de revenus et de facilité dans l'utilisation pour les couches vulnérables est un moyen important pour la pérennisation des objectifs et des actions du projet.

La participation des populations aux différents processus, de planification des activités et de mise en œuvre à travers le recours à la prise de décisions collectives dans l'identification des problèmes, des solutions ainsi que la consolidation des acquis aidera à la pérennisation du projet.

Les activités de formations et de renforcement de la qualification des acteurs des OCB intervenant dans le secteur de l'environnement et l'appui apporté par la mise en place de la FAED, constituent deux éléments de promotion de vulgarisation de l'énergie solaire.

Il sera procédé au développement de leaderships de l'énergie solaire par la création de pôle de renforcement de capacités au sein des communautés ciblées.

Par ailleurs dans l'avancement du projet, les parties prenantes procéderont à une évaluation participative interne du projet à mi – parcours afin de capitaliser et d'orienter la marche du projet vers l'atteinte des objectifs définis. Cette évaluation à mi – parcours sera complétée par une évaluation externe commanditée par le bailleur pour mesurer l'impact du projet.

La construction à l'université de Saint-Louis d'un atelier de montage de fours solaires facilite l'accès des populations de la région à cette nouvelle technologie et à forger des professionnels qui vont s'investir dans le développement et la vulgarisation de l'énergie solaire.

9. GESTION : STRATÉGIE ET ORGANISATION

Durée du Projet :

| Le projet sera exécuté pour une durée de 18 mois

ORGANISATION DU PROJET

- **Organe gestionnaire du projet**

L'association ECOPROTECT est la structure chargée à travers son bureau exécutif de la gestion du projet au niveau de l'université. Il sera chargé dans le cadre du projet d'assurer le suivi de l'exécution des activités à travers les planifications préétablies. L'ensemble des dépenses devra donc être rigoureusement suivi et justifié par des pièces comptables.

- **Organisations exécutives du projet**

Il s'agit des membres d'ECOPROTECT et des OCB partenaires qui vont intervenir dans la sensibilisation et le suivi des ménages bénéficiaires pour la collectes et l'analyse de données relatives à l'impact du projet.

- **Organes d'appui technique**

La Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

Elle participera à l'encadrement et à l'accompagnement des actions initiées sur le terrain.

Le PMF / FEM

En tant que principal bailleur du projet, il participera aux missions de supervision et d'évaluation du projet. Il est la structure responsable de l'évaluation externe du projet.

10. STRATEGIE DE COMMUNICATION/ VISIBILITE /GESTION DES CONNAISSANCES

La stratégie de communication qui sera développée par le projet doit coller à la stratégie mise en œuvre pour atteindre les indicateurs attendus. Différents aspects de visibilité et de lisibilité du projet seront développés notamment la réalisation de panneaux et tableaux des différents partenaires du projet, les organes de presses interviendront lors des forums et mobilisation de masses pour plaider en faveur de la vulgarisation des énergies renouvelables dans la région de Saint – louis.

Dans le cadre de la capitalisation des connaissances un travail de suivi régulier pendant 3 mois assuré par des étudiants animateurs locaux, responsables du suivi et du développement de l'utilisation des fours, de la collecte des participations et de la remontée des informations au (coordonnateur global du projet).

Une synthèse des enseignements et informations analysées (par ECOPROTECT) émanant des groupes d'utilisateurs à partir des questionnaires, ainsi que le bilan global de l'opération, y compris financier, destiné aux partenaires du projet.

TABLEAU B1
GRILLE DES RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS CORRESPONDANTS

CONTENU DU PROJET	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>Objectif 1 : Promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire comme source d'énergie domestique ;</p>	<p>Résultat 1 : Les populations sont sensibilisées et participent à la vulgarisation de l'énergie solaire.</p>	<p>100% des Fours solaires fabriqués sont injectés dans les ménages</p> <p>6 séances de causeries sont organisées en 12 mois</p> <p>6 projections de films réalisées en 12 mois</p> <p>1 forum universitaire en 1 an,</p>
<p><i>Activité 1.1 : Organisations de séances de causeries, Projections de films et Forums</i></p>		
<p>Objectif 2 : Maîtriser les dépenses de consommation énergétiques des ménages</p>	<p>Résultat 2 : La dépendance des ménages vis-à-vis du gaz butane et du charbon de bois est réduite.</p>	<p>25% des charges domestiques en énergies des ménages bénéficiaires de fours solaires sont assurés par les FS</p> <p>Réalisation de 6 séances de démonstration culinaires en 12mois.</p> <p>10 types de plats sont expérimentés en 12 mois</p> <p>100% des démonstrations ont réussi et appréciés positivement.</p>
<p><i>Activité 2.2 : Démonstration culinaire dans les villages</i></p>		
<p><i>Activité 3.2 : Ventes de fours solaires aux ménages à revenus faibles</i></p>		<p>Montages de 50 prototypes de fours Solaires en 12 mois,</p> <p>50 ménages ont acquis les fours solaires et les utilisent.</p>

CONTENU DU PROJET	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>Objectif 3 : Réduire la consommation d'énergie tirée du bois et du charbon bois ainsi que la pression sur les ressources ligneuses</p>	<p>Résultat 3: Les acteurs du secteur informel sont formés pour le développement de l'énergie solaire ;</p>	<p>Le niveau de consommation du charbon de bois et du Gaz butane des 50 ménages à baissé de 25%</p>
<p>Activité 4.3 : <i>Construction et Equipement d'un atelier de montage de fours solaire</i></p>		<p>Construction d'un atelier de montage de FS l'atelier de montage est entièrement équipé Tous les pièces détachées sont stockées et utilisées.</p>
<p>Activité 5.3 : <i>Formation des acteurs des OCB intervenant dans le secteurs de l'environnement</i></p>		<p>Formations de 30 acteurs des OCB au montage des cuisers solaires</p>
<p>Activité 6.3 : <i>Composante institutionnelle pour le suivi du projet</i></p>		<p>Réalisation de 8 rapports trimestriels Réalisation de 2 panneaux de visibilité du projet Production de 2 articles de presses Analyse de l'ensemble des données collectées.</p>

TABEAU B2
CALENDRIER DES ACTIVITES

Brève description du Résultat 1 : Les populations sont sensibilisées et participent à la vulgarisation de l'énergie solaire. La promotion de l'utilisation des énergies renouvelable passe nécessairement par des actions de sensibilisation des populations aux changements de comportements et à la prise de conscience sur les effets néfastes de l'exploitation des bois de chaufes, du charbon de bois et des charges liées aux gaz butane.	PÉRIODE EN MOIS											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
ACTIVITÉS												
1.1]			x				x					x
Organisations de séances de causeries, Projections de films et Forums												
Breve description du Résultat 2 :												
La dépendance des ménages vis-à-vis du gaz butane et du charbon de bois est réduite.												
La réduction de la dépendance des ménages vis-à-vis du gaz butane, du charbon de bois en faveur de la consommation de l'énergie renouvelable contribuerait à réduire et à alléger les charges des ménages. Ainsi l'augmentation de cette consommation en ES favorise la réduction de la pression faite sur les ressources ligneuses.												
ACTIVITES												
2.2.		x										
Démonstration culinaire dans les villages				x								
3.2					x							
Ventes de fours solaires aux ménages à revenus faibles						x		x		x		x

Brève description du Résultat 3 : Les acteurs du secteurs informels sont formés pour le développement de l'énergie solaire ; La démultiplication de la connaissance et acquisition de technologies en matière d'énergie solaires contribue à inciter les acteurs du développements à la base surtout du secteurs informels à s'investir dans le domaines contribuant ainsi à la vulgarisation des FS et par delà les Energies renouvelable.		PÉRIODE EN MOIS												
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
ACTIVITÉS														
4.3	Construction et Equipement d'un atelier de montage de fours solaire	x	x	x										
5.3	Formation des acteurs des OCB				x	x	x							
6.3	Composante institutionnelle pour le suivi du projet			x			x					x		x

**TABLEAU B3
PRESENTATION DU BUDGET DES ACTIVITES**

BUDGET GLOBAL					
Résultats / Activités		Postes Budgétaires	Financement Prévu FEM	Sources Financement Partenaire EGSOLAR	Bénéficiaires
R1. Les populations sont sensibilisées et participent à la vulgarisation de l'ES		R1. A.1.1	460 000		250 000
A1.1. Organisation de causeries, projection films et forums					
sous total					
R2. La dépendance des ménages vis-à-vis du gaz butane et du charbon de bois est réduit.		R2.A2.2			
A2.2. Démonstration culinaire dans les villages		R2.A3.2	285 000		
sous total				1 875 000	
A3.2. Ventes de fours solaires aux ménages démunis			500 000	2 000 000	
Acquisition de fours solaires			750 000		
Montages des unités			1 250 000	3 875 000	
Mise en place d'un fond d'appui pour l'investissement des acteurs au développement de la filière					
sous total		R3.A4.3			
R3. Les acteurs du secteurs sont formés pour le développement de l'ER				-	4 500 000
A4.3. Construction et équipement d'un atelier de montage de FS			2 300 000		
Disposition du terrain pour la construction			75 000		150 000
Construction de l'infrastructure			2 375 000		4 650 000
Equipement de l'infrastructure					
sous total		R3.A4.3	1 625 000		
A5.3. Réalisation de séances de formation en création et montage de FS					
sous total			2 000 000		
A6.3. Fond d'Appui à l'environnement et au développement (FAED)			2 000 000		
mise en place d'un fond d'appui aux acteurs intervenants dans l'environnement					
sous total		R3.A6.3			
A7.4. Composante institutionnelle pour le suivi du projet					
Visibilité / communication/Echanges					

Réalisation et implantation de panneaux				180 000			
Prise en charge des actions de presses et communications				200 000			
Collectes et traitements de données				-			
sous total				380 000			
Suivi - Evaluation				80 000		500 000	
Evaluation à mi - parcours				750 000			
Evaluation finale				830 000			
sous total				1 793 000			
Appui institutionnel 10% du budget							
Total Budget				9 998 000		4 375 000	4 900 000

BUDGET DETAILLE

Détail du Budget	Quantité	P Unitaire	Total	Appui FEM	Partenaire	Bénéficia
R1. Les populations sont sensibilisées et participent à la vulgarisation de IES						
A1.1. Organisation de causeries, projection films et forums						
Prises en charges des séances de causeries	6	15 000	90 000	90 000		
Prise en charges des projections de films	6	45 000	270 000	20 000		
Prise en charges des forums universitaire	1	350 000	350 000	350 000		
sous total			710 000	460 000	0	250 000
R2. La dépendance des ménages vis-à-vis du gaz butane et du charbon de bois est réduit.						
A2.2. Démonstration culinaire dans les villages						
Transport du matériel	6	17 500	105 000	105 000		
Achat des denrées et condiments	6	17 500	105 000	105 000		
Prise en charges des séances culinaires	6	12 500	75 000	75 000		
sous total			285 000	285 000	0	
A3.2. Ventes de fours solaires aux ménages dé minus						
Acquisition des fours	50	37 500	1 875 000			1 875 000
Montages des unités	50	50 000	2 500 000	500 000		2 000 000
Mise en place d'un fond d'appui pour l'investissement des artisans au développement de la filière	15	50 000	750 000	750 000		

sous total					5 125 000	1 250 000	3 875 000	
R3. Les acteurs du secteurs sont formés pour le développement de l'ER								
A4.3. Construction et équipement d'un atelier de montage de FS								
Disposition du terrain pour la construction	1	4 500 000	4 500 000	-				4 500 000
Construction de l'infrastructure								
Gros CEuvres	1	1 750 000	1 750 000	350 000	1 750 000	350 000		
Menuiserie	1	350 000	350 000	200 000	200 000	200 000		
Peintures et électricités	1	200 000	200 000	225 000	225 000	75 000		150 000
Equipement de l'infrastructure	1	225 000	225 000	7 025 000	2 375 000			4 650 000
sous total								
A5.3. Réalisation de séances de formation en création et montage de FS								
Prise en charge des formateurs	4	250 000	1 000 000	400 000	1 000 000	400 000		
Matériels Didactiques	2	200 000	400 000	225 000	225 000	225 000		
Prises en charges des participantes	30	7 500	1 625 000		1 625 000			
sous total								
A6.3. Fond d'Appui à l'environnement et au Développement (FAED)								
Mise en place d'un fond d'appui aux acteurs intervenants dans l'environnement	1	1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000			
sous total								
A7.4. Composante institutionnelle pour le suivi du projet								
Visibilité / communication/Echanges	4	45 000	180 000	200 000	180 000	200 000		
Réalisation et implantation de panneaux	2	100 000	200 000	450 000				
Prise en charge des actions de presses et communications	1	450 000	830 000					450 000
Collectes et traitements de données								
sous total								
Suivi - Evaluation	1	580 000	580 000	750 000	80 000	750 000		500 000
Evaluation mi-parcours	1	750 000	1 330 000	830 000				
Evaluation finale								
sous total								
sout total Budget								
Appui institutionnel 10% du budget					1 793 000	1 793 000		
Total Budget					20 273 000	10 998 000	4 375 000	4 900 000